

# Transition énergétique : Un enfumage de plus !

mardi 4 août 2015, par [NPA \(commission écologie\)](#) (Date de rédaction antérieure : 30 juillet 2015).

**Votée le 23 juillet, la loi révèle une fois encore les options libérales du gouvernement Hollande et à quel point « les éluEs de la nation » sont incapables d'agir contre le réchauffement climatique.**

La loi de transition énergétique, comment ça marche ? Le texte fixe les objectifs à tenir : diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 ; réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050, et la consommation d'énergies fossiles de 30 % en 2030 ; augmenter les énergies renouvelables ; enfin, réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % en 2025.

Tout cela doit se faire bien évidemment dans le cadre de la « croissance verte », à la grande satisfaction des industriels prêts à se convertir à la production verte pourvu que ça rapporte... De plus, le maintien de la primauté au nucléaire contredit les intentions affichées : si l'État veut respecter la règle de 50 %, il n'y pour autant aucun engagement sur la fermeture nécessaire de réacteurs nucléaires. Combien, où, quand ?

Tout cela n'est pas une surprise pour qui aura suivi le déroulé des événements. L'enfumage a démarré en 2012 par un « grand débat national »... qui a touché quelques initiés : éluEs, représentantEs d'associations, institutionnels. Aucun « sans grade et sans voix », gens ordinaires, pour discuter des besoins sociaux. Très vite, des associations comme Greenpeace et les Amis de la Terre se sont retirées, dénonçant le poids écrasant du lobby nucléaire. Puis, des présidents de région zélés ont instauré « la journée de la transition énergétique », action marketing éphémère à la hauteur de leur compréhension et de leur engagement en faveur du climat. Delphine Batho limogée, Philippe Martin remercié, Ségolène Royal a sorti en juin 2014 une feuille de route banale, avec, une fois encore, la part belle faite au nucléaire.

Enfin, les allers et retours entre le Sénat et l'Assemblée nationale, où chipotages et querelles de principe ont rythmé les débats, ont montré combien ces éluEs sont incapables de répondre aux problèmes posés par le réchauffement climatique.

## **Les paroles et les actes...**

Comment prétendre prendre des mesures écologiques, économiques et sociales efficaces pour préserver la planète et l'humanité et dans le même temps célébrer la croissance, fût-elle verte ? Comment croire à l'efficacité d'une loi qui ne s'accompagne pas, au moins, d'une programmation pluriannuelle de l'énergie, c'est-à-dire d'un outil qui oblige à faire des arbitrages concrets ? Enfin, comment accorder du crédit à un gouvernement qui prend des décisions qui contredisent la loi qu'il vient de faire voter ?

Ainsi les travaux de construction du nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes sont relancés par un Valls radieux après le rejet des recours déposés par les opposants. Ainsi le projet d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure entériné par Macron. Ainsi les projets inutiles, grands consommateurs

d'énergie, de terres agricoles, d'espaces naturels uniques : l'incinérateur d'Echillais, l'autoroute sur pilotis à la Réunion, le barrage de Sivens, le train Lyon-Turin, les fermes usines, les Centres Parcs, le projet minier en Creuse, l'EPR.... Autant de faits qui rappellent que le PS n'est pas crédible - non plus - sur les questions environnementales.

Hollande pourra toujours compter sur EÉLV qui, en pleines tractations électorales pour sauver ses élus régionaux, s'est dit satisfait. Le NPA se mobilisera avec celles et ceux qui luttent vraiment pour changer le système afin d'éviter la catastrophe climatique.

### **Commission nationale écologie**

---

### **P.-S.**

\* Paru dans l'Hebdo L'Anticapitaliste - 300 (30/07/2015). <http://www.npa2009.org/>